

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
3 – 2023 / N° 2**

SEANCE du 5 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Contre : 0 Pour : 10 Abstention : 0
Date de la convocation : 30.05.2023

L'an deux mil vingt-trois et le cinq- juin à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel

Absents excusés : ROUZET Christelle
REBOUL Grégory
VIAL Anne-Claire
LASSAGNE Cécile

Objet : Décision modificative n°1 du Budget Principal

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante pour équilibrer les chapitres globalisés d'ordre 042 et 040 :

- Dép Inv	21318/040	Autres bâtiments publics (ordre)	+ 1 000.00 €
- Rec Inv	21318/21	Autres bâtiments publics (réel)	- 1 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** les modifications budgétaires mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 06.06.2023

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 07.06.2023
Et de la réception en Préfecture le 07.06.2023

Le Maire